

Mairie de SAINT-JUDOCE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 septembre 2019

Salle d'honneur mairie de SAINT-JUDOCE – 20h30

Le 23 septembre 2019, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à 20h30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Martial FAIRIER, Maire suivant la convocation du 19 septembre 2019

Etaient présents lors de la séance du 23 septembre 2019, avec voix délibérative : M. FAIRIER Martial, M. HEUZE Philippe, Mme BARBE Sylvie, M. JOUET Joël, Mme LEMERCIER Dominique, M. HOMO Sébastien (arrivé à 20h50), Mme CHAMPALAUNE Rozenn, M. BAYE Jean-Yves, M. ELLENA Gérald.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : M. ANDEOLE Jacky, pouvoir à Mme LEMERCIER Dominique.

Absents excusés : M. LASSALLE Gilles, M. NIVOL René.

Absents non excusés : M. NIVOL Yannick, M. GABILLARD Jean-François.

Secrétaire de séance : Mme BARBE Sylvie est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 212-15 du CGCT.

<p><u>Nombre de conseillers municipaux</u></p>
--

<p>En exercice : 15</p>

<p>Présents : 10</p>

<p>Votants : 11</p>

1 – FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE :

Désignation du secrétaire de séance : Mme BARBE Sylvie.

Approbation :

- du procès-verbal du 03/07/2019.

Informations :

- des décisions prises relatives aux délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire durant la période du 25/06/2019 au 05/09/2019, (délégation du Maire pour les marchés inférieurs à 5 000 € HT).

2 – DELIBERATIONS :

Chemin rural « Le Champ Bily » - procédure de déclaration d'utilité publique :

Cette délibération est reportée sine die.

Cession du chemin rural en prolongement de la voie communale de La Lande – procédure d'aliénation :

Par délibération, le Conseil Municipal, lors de la séance du 23 mai 2019, a décidé de lancer une enquête publique, conjointement avec la commune d'Evran, préalable à l'aliénation du chemin rural situé dans le prolongement de la voie communale de La Lande.

L'enquête publique s'est déroulée du 22 juillet au 5 août 2019.

Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 8 voix pour (M. FAIRIER, M. HEUZE, Mme BARBE, M. JOUET, M. DESPORTES, Mme CHAMPALAUNE, M. BAEY, M. ELLENA), et 2 abstentions, (Mme LEMERCIER, M. ANDEOLE), approuve l'aliénation du chemin rural situé dans le prolongement de la voie communale de La Lande, autorise le Maire à saisir le service des domaines sur ce projet, autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite du projet.

Décision modificative n° 01 :

Lors de l'adoption du Budget Primitif 2019, il a été voté en section d'investissement l'opération n° 51, étude de faisabilité lotissement du « Châtel », pour un montant de 600 €.

Une étude d'aptitude des sols à l'assainissement autonome ainsi qu'aux eaux pluviales est nécessaire. Cette étude s'élève à 1 962,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 10 voix pour (M. FAIRIER, M. HEUZE, Mme BARBE, M. JOUET, Mme LEMERCIER, M. HOMO, M. ANDEOLE, M. DESPORTES, Mme CHAMPALAUNE, M. ELLENA), et 1 abstention (M. BAEY) a approuvé la décision modificative suivante :

- compte 020, dépenses imprévues : - 2 000 € ;
- compte 2031 – 051 : + 2 000 €.

Prêt pour investissement - rénovation extension de la salle communale et achat terrain :

Il est nécessaire de contracter un prêt afin de financer le projet « rénovation et extension de la salle communale » ainsi que l'achat éventuel d'un terrain situé rue du Champ Hervé.

Quatre banques ont été sollicitées :

- La Caisse d'Epargne ;
- Le Crédit Mutuel de Bretagne ;
- Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor ;
- La Banque Postale.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 9 voix pour (M. FAIRIER, M. HEUZE, Mme BARBE, M. JOUET, M. HOMO, M. DESPORTES, Mme CHAMPALAUNE, M. ELLENA, M. BAEY) et 2 voix contre (Mme LEMERCIER, M. ANDEOLE) a accepté de contracter un prêt d'un montant de 275 000 € aux conditions suivantes :

- durée du prêt : 20 ans ;
- taux fixe, 0,33 % ;
- remboursement fixe annuel : 14 214,40 € ;
- frais : 275 € ;
- montant des intérêts : 9 288 €.

de donner pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

4 - INFORMATIONS :

Point sur l'avancement des travaux :

- salle communale : les travaux de gros œuvre (hormis la rampe PMR extérieure sont terminés, la charpente est en cours de montage ;
- deux radars pédagogiques au niveau de la Grande Rue au « Châtel » : ils seront installés courant octobre ;
- travaux d'aménagement des trottoirs du lotissement de « La Maladrie », aménagement de la voie piétonne rue du « Champ Hervé » : ces travaux sont terminés. Leur aménagement paysager est programmé au 4^{ème} trimestre ;
- aménagement du secrétariat et de l'entrée de la Mairie : la consultation est en cours d'analyse, les travaux sont programmés courant 4^{ème} trimestre ;
- cloche n°2 de l'église : la cloche a été déposée, elle est actuellement en réparation en usine. Elle sera remontée courant novembre. A cette occasion, une cérémonie sera programmée avec la paroisse.

Point sur le P.L.U.i.H. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Habitat) :

- fin de l'enquête publique : 20 septembre 2019 ;
- envoi aux communes de l'ensemble des observations : 26 septembre 2019 ;
- échange sur les observations au niveau des communes à arbitrer avec les services de Dinan Agglomération : 3 et 4 octobre 2019 ;
- retour des avis des communes : 11 octobre 2019 ;
- Conseil Communautaire, approbation du P.L.U.i. H. : 27 janvier 2020.

Informations sur les différentes réunions :

- le 9 juillet : réunion R.P.I. (Regroupement Scolaire Intercommunal) ;
- le 3 septembre : réunion sur le P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Territorial) ;
- le 19 septembre : assemblée Générale de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves des Ecoles publiques d'Evran) ;
- le 19 septembre : réunion information du collectif Misaco (prévention suicide et accompagnement des personnes en souffrance) ;
- le 20 septembre : échange sur les mobilités au niveau de Dinan agglomération.

Fin de séance à 22H10

